

rapport d'activité 2008



Ressources, territoires et habitats
Énergie et climat
Prévention des risques
Développement durable
Infrastructures, transports et mer

Présent
pour
l'avenir



Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable
et de l'Aménagement du Territoire

direction de l'Equipelement
Saint-Pierre et Miquelon

chiffres et analyse : Direction - SG -GAM - GEC - INFRA - CMDD - CGM
mise en page : cellule Communication
photos couverture : T. Hamel
mars 2009

www.saint-pierre-et-miquelon.developpement-durable.gouv.fr

Table des matières

Chapitre 1 : Présentation de la direction de l'Équipement.....	3
1. La direction de l'Équipement de Saint-Pierre-et-Miquelon.....	3
2. Ses missions spécifiques.....	3
3. Ses équipes.....	3
4. Ses implantations.....	4
Chapitre 2 : Les moyens de fonctionnement.....	7
1. Les moyens humains.....	7
2. Les mouvements du personnel.....	8
3. La formation.....	8
4. L'informatique.....	10
5. La communication/documentation	10
6. Les archives.....	10
7. La comptabilité centrale.....	10
8. La cellule plongée.....	11
9. L'accessibilité.....	11
Chapitre 3 : Le bilan social.....	13
1. Répartition des jours d'arrêt et des accidents selon l'activité.....	13
2. Répartition des jours d'arrêt et des accidents selon leur nature.....	13
3. Répartition des jours d'arrêt et des accidents selon le grade.....	13
Chapitre 4 : Les moyens financiers.....	15
Chapitre 5 : Les activités suivies en 2008.....	17
1. L'urbanisme et l'aménagement.....	17
2. L'habitat et le logement.....	18
3. Les constructions publiques.....	19
4. L'eau et l'assainissement.....	20
5. Les travaux d'électrification.....	21
6. Les infrastructures routières.....	21
7. Les infrastructures portuaires	23
8. Les infrastructures aéroportuaires.....	25
9. La protection du littoral.....	25
10. Le traitement des déchets.....	26
11. Les autres activités.....	26
Chapitre 6 : Les recettes encaissées pour le compte de la Collectivité Territoriale.....	27



Chapitre 1 : Présentation de la direction de l'Équipement

1. La direction de l'Équipement de Saint-Pierre-et-Miquelon

La direction de l'Équipement de Saint-Pierre-et-Miquelon (DE 975) est un service déconcentré de l'Etat placé sous l'autorité du Préfet.

Elle a en charge les routes nationales, les ports d'intérêt national (Saint-Pierre et Miquelon) dont elle assure la police et la signalisation maritime (le Directeur de l'Équipement est Directeur des ports), les aides de l'État en matière de logement et conduit les opérations immobilières des principales administrations. Elle participe également à la définition des politiques locales dans les domaines du logement, de l'urbanisme, de l'environnement et assure des missions de maîtrise d'œuvre, de conduite d'opération ou d'assistance à maître d'ouvrage pour certains projets de l'archipel. Elle assure un rôle régalien dans ses domaines d'intervention.



Le siège de la DE à Saint-Pierre, photo : DE 975

Elle est mise à la disposition de la Collectivité Territoriale en tant que de besoin en vertu de la loi organique de 2007. Elle gère le patrimoine de la Collectivité Territoriale, effectue des missions d'ingénierie technique et lui apporte son aide dans l'exercice de ses compétences.



La subdivision de Miquelon, photo : De 975

Elle apporte également une aide technique à la commune de Miquelon dans le cadre d'une convention ATESAT.

2. Ses missions spécifiques

Le contexte singulier de l'archipel conduit la direction de l'Équipement à exercer les missions spécifiques suivantes :

- le contrôle des installations classées pour le compte de l'État (absence de directions Régionales de l'Industrie de la Recherche et de l'Environnement – DRIRE),
- le service des mines (contrôle des véhicules importés sur l'île pour le compte du Ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi) et le contrôle technique périodique des véhicules,
- l'inspection du permis de conduire pour le compte de l'Etat,
- la gestion directe de l'aéroport de Miquelon pour le compte de la Collectivité Territoriale,
- la gestion du dépôt d'explosifs pour le compte de la Collectivité Territoriale,
- la gestion du bureau de la main-d'œuvre portuaire (présidé par le Directeur de l'Équipement),
- la gestion en régie des deux ports, à ce jour cas unique en France (absence de concession),
- le contrôle des ouvrages sous-marins (cellule «plongée»),
- la représentation de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) depuis décembre 2008,

3. Ses équipes

La DE 975 est organisée en 4 groupes distincts. Un chargé de mission développement durable, un conseiller des gestion-management et un commandant de port sont également rattachés à la direction.

Le Secrétariat Général (SG) {23 agents} a en charge la gestion des moyens du service, des moyens informatiques, la comptabilité, la gestion des personnels et des salaires (carrière, recrutement, concours, mutation, avancement, traitement des questions d'ordre social, etc). Il assure également le suivi administratif



des marchés et met en œuvre les politiques de formation et de communication. Il exerce les fonctions de conseil juridique et participe à la politique d'action sociale en liaison avec les organismes sociaux. De plus l'assistant du service social (ASS) intervient, aux termes de la convention du 7 décembre 2007 entre le Ministère de l'Intérieur, de l'Outre-Mer et des Collectivités Territoriales (MIOCT) et le MEEDDAT pour les services préfectoraux.

Enfin, le responsable du laboratoire de la DE est rattaché au SG pour les missions de sécurité et de prévention qu'il assure.

Le Secrétariat Général effectue par ailleurs des prestations pour le compte du service des Affaires Maritimes (AFFMAR) en ce qui concerne les salaires des 11 agents qui y sont affectés, la gestion administrative des agents à statut équipement qui y sont en poste ainsi que la gestion financière du budget opérationnel de programme Sécurité des Affaires Maritimes (BOP SAM).

Le Groupe Infrastructures (INFRA) {118 agents} a en charge les infrastructures routières et portuaires, l'entretien en régie des bâtiments, les établissements de signalisation maritime, le contrôle des travaux neufs d'infrastructures et de réseaux. Il assure également la gestion et l'exploitation de l'aérodrome de Miquelon. La chef du groupe exerce, par ailleurs, les fonctions de responsable sécurité Défense (RSD), responsable de la gestion de la route (RGR), la direction du seul laboratoire de BTP de l'archipel et a en charge la sécurité portuaire. Elle dirige quatre unités dont deux subdivisions territoriales, une subdivision maritime et le parc. Elle dispose de deux adjoints, un qui assure l'inspection des installations classées et a en charge l'application de la loi sur l'eau sur le domaine public maritime et un chargé de mission en charge du domaine maritime, de la sécurité routière et de la cellule plongée.

Le Groupe Aménagement (GAM) {11 agents} a en charge la définition des politiques dans les domaines de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction, la conception des projets dans ces domaines, l'application du droit des sols, la programmation et le suivi des aides au logement, la conduite d'opération, la maîtrise d'œuvre et la maintenance des constructions publiques.

Le Groupe Équipement des Collectivités (GEC) {6 agents} assure les missions de maîtrise d'œuvre dans le domaine des infrastructures routières, aéroportuaires, portuaires, des aménagements urbains, de l'électrification, de la gestion de l'eau.

Le chargé de mission développement durable est chargé de mettre en œuvre une politique de développement durable au sein de la DE ; il intervient sur les domaines de l'énergie, des déchets et de la biodiversité. Sous l'autorité de Directeur de l'Équipement il a pour mission d'organiser la déclinaison du « Grenelle de l'environnement » dans les services.

Un organigramme est annexé au présent rapport page 28.

4. Ses implantations

La DE est présente sur 11 sites (8 à Saint-Pierre et 3 à Miquelon) présentés en page suivante.



photos aériennes : IGN 2006

- 1- siège de la direction
- 2- subdivision de Saint-Pierre et Parc
- 3- subdivision Maritime et Capitainerie du port
- 4- parc de balisage
- 5- atelier quais
- 6- cale de halage
- 7- atelier bois et fer
- 8- bureau de la main d'œuvre portuaire

- 1- siège de la subdivision de Miquelon
- 2- ateliers et annexe du Parc
- 3- aérodrome de Miquelon



Chapitre 2 : Les moyens de fonctionnement

1. Les moyens humains

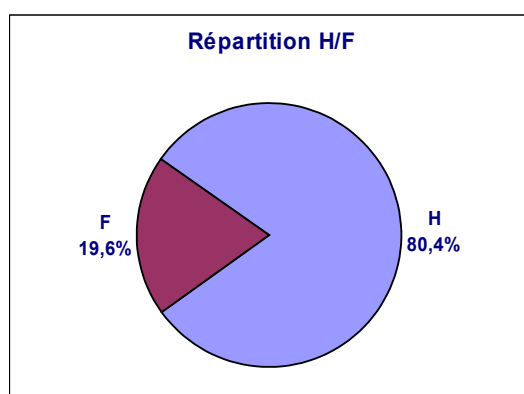
Au 31 décembre 2008, la direction de l'Équipement comptait **163 agents** se répartissant comme suit :

Répartition des effectifs par sexe et macrograde

DE	Sexe	A		B		C		Contractuels		Total		Total
		Adm	Tech	Adm	Tech	Adm	Tech	Adm	Tech	Adm	Tech	
DE	H		4	4	20	1	100	1	1	6	125	131
	F		1	10	1	15	4		1	25	7	
Total		0	5	14	21	16	104	1	2	31	132	
		5		35		120		3		163		

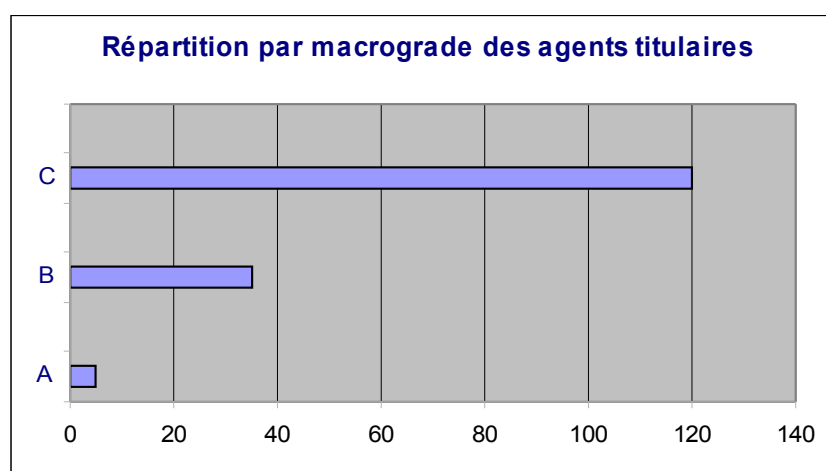
source SG

Concernant la répartition des effectifs par sexe, **19,6 %** des agents sont des **femmes**, **80,4 %** des agents sont des **hommes**.



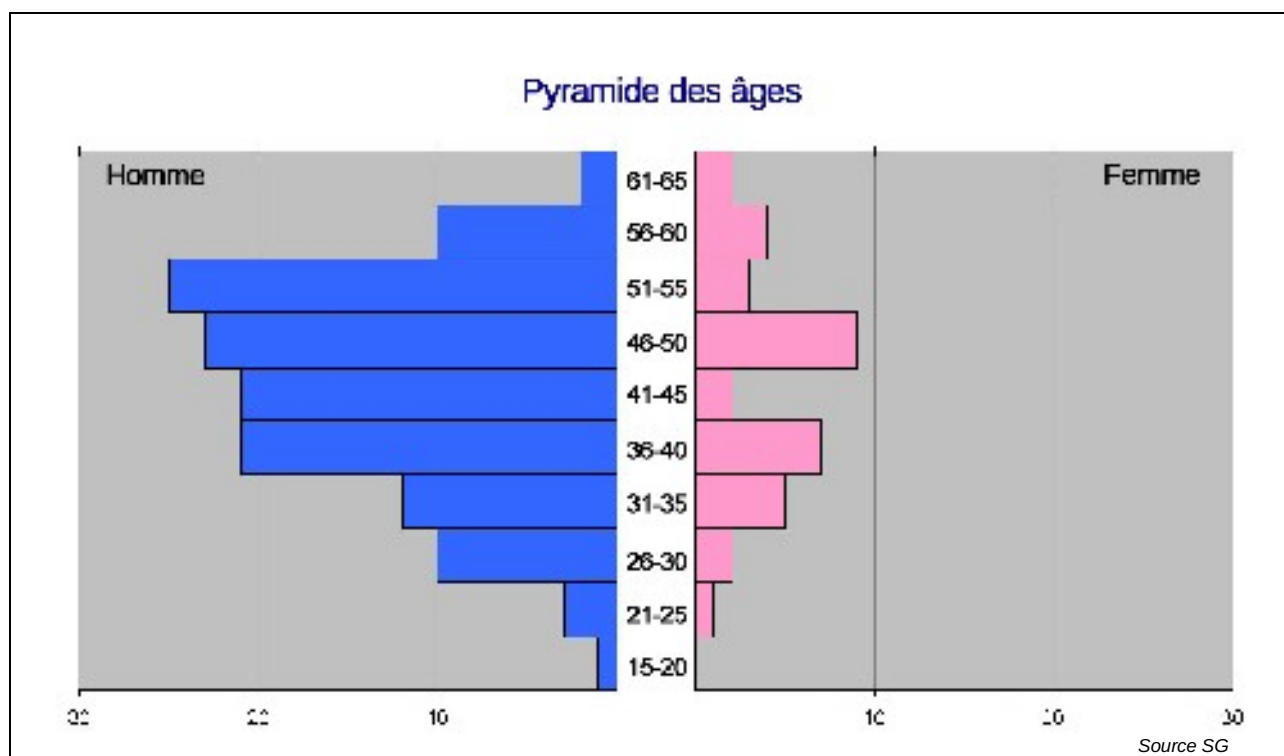
Source SG

Au niveau de la répartition par macrograde, **75 % des agents titulaires** appartiennent au **macrograde C**.



Source SG

L'âge moyen des agents de l'Équipement à Saint-Pierre-et-Miquelon au 31 décembre 2008 était de **44 ans** (respectivement de 43 ans pour les femmes et de 44 ans pour les hommes).



Au 31 décembre 2008, les dépenses de salaires s'élevaient à **8 772 327 euros**.

2. Les mouvements du personnel

Au 31 décembre 2008, les mouvements du personnel se décomposent comme suit :

- Recrutement par concours externe : 4
- Arrivées par voie de mutation : 4
- Arrivées par voie de détachement entrant : 1
- Départ par voie de mutation : 4
- Mouvement interne : 10
- Promotion : 7
- Promotion par concours interne S.A.E. : 1
- Retraite : 6

3. La formation

En 2008, **983 journées de formation** ont été reçues par les agents de la direction de l'Équipement soit une moyenne de **5,86 jours de formation par agent**.



formation POLMAR, photo : DE 975

Evolution 2006-2008 du nombre de jours de formation				
	2006	2007	2008	Variations 2008/2007
Nombre de jours de formation	604	883	983	11,33%
Moyenne par agent en jours	4	5	5,86	8,52%

Source SG/Formation

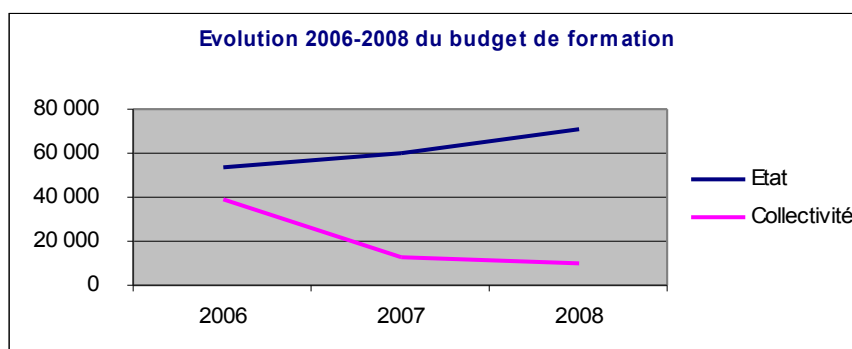
Le budget s'est élevé à **71 124,10 euros** (soit une augmentation de 18,87 %) pour **l'Etat** et **10 159,55 euros** (soit une diminution de 19,13 %) pour la **Collectivité Territoriale** (CT) qui a financé la formation recyclage SSLIA (Service de Sauvetage et de Lutte contre l'Incendie des Aéronef) des agents titulaires de l'aérodrome de Miquelon.

Compte tenu de ses difficultés financières, la CT n'a accordé des crédits que pour les formations indispensables c'est-à-dire les formations obligatoires des agents affectés à l'aérodrome de Miquelon.

Evolution 2006-2008 du budget de formation en euros				
	2006	2007	2008	Variations 2008/2007
Etat	53 499	59 831	71 124	18.87%
Collectivité	38 826	12 563	10 160	-19.13%

Source SG/Formation

Source SG/Formation



La formation s'est orientée pour :

- 1,53 % vers des actions de prise de poste (capitaine de port, CGM),
- 5,11 % préparation aux concours,
- 93,36 % vers des actions de perfectionnement.

Les actions de perfectionnement ont porté essentiellement sur les domaines suivants :

- informatique : messagerie Mélanie II, incidents de sécurité,
- management : entretien d'évaluation, management des compétences, conduite et pratique des réunions,
- prévention et sécurité : PRAP (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique), préparation à l'habilitation électrique, sécurité incendie,
- bâtiment : modules électricité et dimensionnement des structures,
- environnement : la loi sur l'eau, logiciel Cascade, les indicateur de développement durable,
- techniques spécifiques : soudure, contrôle technique à Miquelon,
- routier : permis C, habilitations, formation aux techniques routières,

- maritime : formation de 3 nouveaux plongeurs, lutte contre les pollutions accidentelles par hydrocarbures,
- aéroportuaire : recyclage pompier d'aérodrome (SSLIA).

4. L'informatique

La cellule informatique gère un parc de 21 serveurs et 138 postes de travail dont 13 ordinateurs portables. Le budget informatique s'est élevé à **48 000 euros**.

En 2008, le renouvellement de 21 postes de travail et l'acquisition de 4 micro-ordinateurs et 3 imprimantes ont été réalisés.

Dans le cadre du plan d'informatisation 2007-2009, l'action principale a été la mise en place dans l'ensemble des services de la messagerie «Mélanie2».

Dans le cadre du développement de la mutualisation interservices une convention du 19 décembre 2008 définit les modalités de mise en œuvre, par la cellule informatique de la direction de l'Équipement, de prestations d'administration et de maintenance et de conseils auprès de la Direction de l'Agriculture et de la Forêt (DAF) à compter du 1er janvier 2009.

5. La communication/documentation

En 2008, la cellule Communication a poursuivi ses actions de communication externe, notamment par le biais du site internet qui en est devenu le vecteur privilégié. Tout en cherchant à transmettre une information pratique pour les usagers, la cellule a parallèlement cherché à souligner la diversité du travail des services de la direction de l'Équipement.

En interne, la cellule a conforté son appui aux autres services : diffusion d'informations pour les agents, d'outils pratiques, de ressources documentaires.

Elle a contribué à l'organisation de réunions et d'évènements.

6. Les archives

En 2008 le Bureau d'archives intermédiaires (BAI) poursuit son installation avec la mise en fonction de l'application DANAE, outil qui constitue une véritable avancée pour la gestion des magasins et la recherche de documents.

Par ailleurs un travail de tri important est entrepris pour résorber un passif de plus de 40 ans, une attention particulière a été apportée aux dossiers de personnel pour pouvoir répondre aux demandes pressantes du public dans le cadre de reconstitutions de carrières.

7. La comptabilité centrale

La comptabilité centrale est gérée par une cellule travaillant en relation étroite avec la Trésorerie Générale, les gestionnaires et les unités comptables, la cellule marchés (suivi administratif et financier des marchés), les fournisseurs, la Collectivité territoriale dont elle gère les crédits et 4 Ministères.

Elle a un rôle de conseiller auprès des gestionnaires et des unités comptables. Elle assure la gestion relative à l'ingénierie publique et à l'ATESAT pour MIQUELON.

Elle comprend 3 agents et assure le suivi de deux comptabilités : Etat et Collectivité Territoriale.

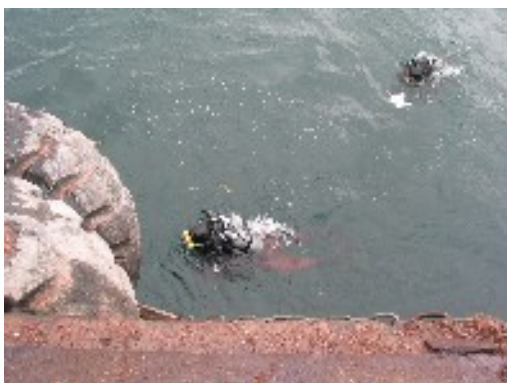
- 10 programmes Etat,
- 4 gestionnaires,
- 12 unités comptables dont 5 à la comptabilité centrale,
- 2342 mandats pour les budgets Etat, 4035 états liquidatifs de dépenses pour l'Etat et 2267 pour la Collectivité Territoriale.

8. La cellule plongée

La cellule plongée a vu le jour en 2003 et compte à ce jour **6 plongeurs**. Les principales missions de la cellule plongée consistent en l'inspection et le contrôle des ouvrages maritimes et portuaires, la mise en place de structures de plaisance et de l'inspection des E.S.M (Établissements de Signalisation Maritime).

Pour 2008, le nombre d'interventions atteint la moyenne des années précédentes avec **39 interventions**. Depuis, l'équipe a vu ses effectifs augmenter pour atteindre six plongeurs, trois agents ayant suivi une formation à l'Institut National de Plongée Professionnelle (INPP) au cours de cette année.

L'équipe plongée est constituée d'agents en poste au sein du groupe Infrastructures (Parc; subdivision de Saint-Pierre et subdivision Maritime).



Inspection sous-marine des ouvrages, photo : DE 975



Relevé bathymétrique dans l'anse à Bertrand, photo : DE 975

9. L'accessibilité

Le recrutement d'un agent à mobilité réduite en 2007, affecté à la cellule Communication, a conduit à la mise aux normes de l'accès du bâtiment du siège. La première action a consisté en l'automatisation des portes de l'entrée principale, la mise aux normes des toilettes du rez de chaussée et l'aménagement de son poste de travail. Ces travaux ont été réalisés en régie.

Par ailleurs **74 000 euros** de financement ont été obtenus en 2008 pour la réalisation d'un ascenseur. Les travaux seront réalisés en 2009.



Chapitre 3 : Le bilan social

Les actions de prévention des accidents et d'amélioration des conditions de travail continuent d'être une priorité pour la direction de l'Équipement.

L'année 2008 s'est traduite notamment par la poursuite de l'identification de situations à risques et l'analyse des causes d'accidents du travail, la mise en place des Registres Uniques de Sécurité et le contrôle électrique de toutes nos installations.

10 accidents de travail ont occasionné 398 jours d'arrêt de travail en 2008.

Indicateurs	DE St Pierre 2007	DE St Pierre 2008	Ministère 2007
Taux de Fréquence <small>nombre d'accidents avec arrêt x 1 000 000 nombre d'heures travaillées</small>	28.45	35.55	12,62
Taux de gravité <small>nombre de journées perdues x 1000 nombre d'heures travaillées</small>	0.42	1,41	0,31

1. Répartition des jours d'arrêt et des accidents selon l'activité

Domaine d'activité	accident sans arrêt de travail	accident avec arrêt de travail	TOTAL	nbre jours arrêt
parc/subdivision	1	4	5	183
maritime	0	1	1	35
route	2	4	6	98
tertiaire (bureau)	1	1	2	22

Source INFRA

2. Répartition des jours d'arrêt et des accidents selon leur nature

Nature accident	accident sans arrêt de travail	accident avec arrêt de travail	TOTAL	nbre jours arrêt
chute de la victime	0	4	4	179
montée/descente engins	0	0	0	0
contact ou exposition	0	3	3	18
manutention	2	4	5	102

Source INFRA

3. Répartition des jours d'arrêt et des accidents selon le grade

Catégorie grade	accident sans arrêt de travail	accident avec arrêt de travail	TOTAL	nbre jours arrêt
agents d'exploitation	2	7	9	304
chef d'équipe	0	2	2	12
contrôleur	1	0	1	

Source INFRA



Chapitre 4 : Les moyens financiers

En 2008, les moyens financiers ont atteint **22,2 millions d'euros** qui se répartissent comme suit :

<i>en €</i>	ETAT	CT	Tiers*	TOTAL
Investissements	2 893 688	6 397 388	66 683	9 357 759
Entretien et exploitation	529 427	549 860	0	1 079 287
Subventions (Protection littoral)	400 000	0	0	400 000
Subventions (logements)	708 162	356 684	0	1 064 846
Dépenses de personnel	8 772 328	102 421	0	8 874 749
Fonctionnement	613 216	385 655	0	998 871
Main-d'œuvre portuaire	0	427 887	0	427 887
TOTAL	13 916 821	8219895	66 683	22 203 399

Source SG/Comptabilité centrale

nota : le tableau récapitulatif ci-dessus ne concerne que les mandatements réalisés en 2008 par la comptabilité centrale de la direction de l'Équipement.

* Tiers = contrôle technique, location de la cale de halage, location local explosifs, laboratoire



Marquage routier à Saint-Pierre, enrochements sur la route Miquelon-langlade, Baliseur Paul Veillon et mise en place du chapiteau pour l'arrivée du Belem, photos : DE 975



Chapitre 5 : Les activités suivies en 2008

En 2008, les activités suivies ont représenté environ **20,9 millions d'euros** qui se répartissent comme suit :

Domaines	ETAT en €	CT en €	TOTAL en €
Habitat et logement	708 036	363 692	1 071 728
Constructions publiques	10 395 942	462 909	10 858 851
Eau et assainissement	1 551	39 226	40 777
Electrification	0	603 241	603 241
Infrastructures routières	415875	1916957	2 332 832
Infrastructures portuaires	1 317 805	267 915	1 585 720
Infrastructures aéroportuaires	0	2 274 523	2 274 523
Protection du littoral	0	623 310	623 310
Traitement des déchets	0	898 806	898 806
TOTAL en €	13 435 601	7 450 579	20 886 180

Source INFRA/GEC/GAM

1. L'urbanisme et l'aménagement

La direction de l'Équipement est mise à disposition de la Collectivité Territoriale, compétente en matière d'urbanisme, conformément à la loi organique n° 2007.223 du 21 février 2007 portant dispositions statutaires et institutionnelles relatives à l'outre-mer. A ce titre, elle réalise pour son compte les études de planification (schémas d'aménagement, plan d'urbanisme, plan de secteurs) et assure la gestion des actes relatifs à l'occupation du sol.

Les deux communes de l'archipel ont exprimé par délibération leur souhait de se voir attribuer les compétences en matière d'instruction et de délivrance des autorisations individuelles d'occupation du sol et des certificats d'urbanisme. Ce transfert de compétences pourrait avoir lieu fin 2009.

Dans le cadre de l'urbanisme réglementaire, 3 commissions d'urbanisme se sont réunies pour traiter 19 dossiers au cours de l'année 2008.

Dans le cadre de l'application du droit des sols, 108 dossiers ont été instruits dont 4 refusés.



Saint-Pierre, l'Île aux Marins et leurs maisons typiques, photos : DE 975

Détails des permis de construire accordés

Dossiers instruits	Nombre	Surface au sol (m ²)	Surface habitable (m ²)
rés.principales	16	2 748	2 891
rés.secondaires	6	413	324
extensions	8	249	406
surélévations	7	410	314
commerces	1	110	0
garages	13	601	0
bureaux	0	0	0
tambours	5	20	0
bât.industriels	0	0	0
bât.artisanaux	1	24	0
logts locatifs	2	183	428
entrepôts	5	615	0
autres	40	1 662	0
Total	104	7035	4363

Source GAM

2. L'habitat et le logement

De par la loi statut, confirmée par la loi organique de 2007, la Collectivité Territoriale est compétente en matière de logement. Elle intervient dans ce domaine sur fonds propres et avec des aides de l'Etat provenant du budget opérationnel de programme – BOP 123 (condition de vie outre-mer), action 1 (logement social : construction de logements locatifs sociaux). Les aides de l'ANAH ne sont pas accessibles sur l'archipel. Il n'existe pas de bailleurs sociaux type HLM et les opérations de logements sociaux sont réalisées directement sous maîtrise d'ouvrage collectivité ou commune. A noter également que si des aides à la pierre existent, l'archipel ne dispose d'aucune aides à la personne de type APL.

en €	ETAT	CT	TOTAL
Aide à l'habitat	596 392	363 692	960 084
Logement social	111 644	0	111 644
TOTAL	708 036	363 692	1 071 728

Source GAM

Les subventions portent notamment sur les aides à l'habitat des personnes âgées, les revêtements de façades en matériaux traditionnels, la réhabilitation de logements anciens, l'amélioration de l'habitat des personnes à faibles ressources, les primes à la construction, le logement social et la viabilisation de lotissements. En 2008, ces subventions se sont réparties comme suit :

Pour le compte de l'État **708 036€**

- **Habitat des personnes âgées** **93 018 €**
37 dossiers engagés dont 38 soldés
- **Façades en matériaux traditionnels** **106 352 €**
42 dossiers engagés,
37 dossiers ont donné lieu au versement d'une subvention

- Réhabilitation des logements anciens 2 dossiers engagés et 3 dossiers soldés	21 109 €
- Primes à la construction 275 dossiers traités, 254 dossiers réglés représentant la dépense à la charge de l'État (le solde à la charge de la collectivité)	257 303 €
- Amélioration habitat à faible ressource 22 dossiers traités et 26 payés	118 610 €
- Logement locatif social logement des jeunes et des personnes âgées	111 644 € 7 017 €
réhabilitation de logements sociaux	104 627 €
Pour le compte de la Collectivité Territoriale	363 692 €

- Entretien des revêtements en bois 68 dossiers instruits et 70 payés	48 231 €
- Primes à la construction 256 dossiers traités dont 256 réglés représentant la dépense à la charge de la collectivité (le solde à la charge de l'État)	87 765 €
- Aide à la construction traditionnelle 3 dossiers instruits et 1 payé	30 025 €
- Amélioration habitat à faibles ressources 22 dossiers instruits et 27 payés	119 650 €
- Primes pour l'acquisition de logements anciens 119 dossiers instruits et 119 payés	78 021 €

3. Les constructions publiques

En 2008, le montant des opérations de constructions publiques s'est élevé à plus de **10,8 millions €** qui se répartissent comme suit :

État	10 395 942
Collectivité Territoriale	462 909
TOTAL	10 858 851

en €

Source GAM

Par ailleurs, des opérations ont été suivies par le GAM en 2008 tant en maîtrise d'œuvre qu'en conduite d'opération.

Pour le compte de l'État **10 395 942 €**

- MEEDDAT/Aviation civile travaux d'extension du hangar infra	83 300 €
- Ministère de l'intérieur, de l'Outre mer et des Collectivités territoriales travaux d'aménagement de l'imprimerie	521 018 €
- Ministère du Travail, des Relations sociales, de la Famille, de la Solidarité et de la Ville travaux d'extension des bureaux de la DASS	147 535 €
- Ministère de l'éducation nationale travaux de rénovation intérieure et de réfection du chauffage et	800 297 €

des menuiseries au lycée de St Pierre

- **Centre Hospitalier François Dunan** **8 008 792 €**
construction du nouvel hôpital

- **Gendarmerie** (La DE est maître d'ouvrage délégué) **835 000 €**
poursuite des travaux de restructuration des locaux de la gendarmerie nationale dont notamment les travaux de réhabilitation du bâtiment de commandement place Lt Colonel Pigeaud et de construction de 12 logements Bd Constant Colmay.

Pour le compte de la Collectivité Territoriale **462 909 €**

La direction de l'Équipement assure des missions de maîtrise d'œuvre des bâtiments pour la Collectivité Territoriale.

A Saint-Pierre

- Réfection des salines **9 297 €**
- Aménagement du service des finances **60 540 €**
- Toiture et façades de la quarantaine **114 112 €**
- Travaux d'aménagement de la halte garderie **6 573 €**

A Miquelon

- Eclairage de la salle des sports de la maison des loisirs **60 637**
- Verrière de la salle des sports de la maison des loisirs **34 000 €**
- Maison des gardes-chasse **34 100 €**
- Bâtiment du Conseil Territorial **108 000 €**
- Construction de quatre salines **35 650 €**

4. L'eau et l'assainissement

En 2008, les investissements en matière d'eau et assainissement ont atteint **40 777 euros** qui se répartissent comme suit :

en €	Entretien	Investissement	TOTAL
Collectivité Territoriale	39 226	0	39 226
Etat	1 551	0	1 551
TOTAL	40 777	0	40 777

Source INFRA

La direction de l'Équipement a repris en août 2008 le suivi (jusqu'alors assuré par la SODEPAR) du marché d'entretien et de maintenance des stations de refoulement et de la station de pré traitement pour le compte de la Collectivité Territoriale de Saint Pierre et Miquelon.

Pour le compte de la Collectivité Territoriale **39 226€**

- **Travaux d'entretien** **39 226 €**
marché de maintenance des stations de refoulement et de la station de pré traitement
entretien du réseau de collecte

Pour le compte de l'Etat **1 551€**

- **Travaux d'entretien sur le réseau eau pluvial** **1 551 €**

5. Les travaux d'électrification

Les travaux d'électrification sont subventionnés par le Fond d'Amortissement des Charges d'Electrication (FACE) à hauteur de 78 % du montant des travaux qui s'est élevé à **603 241 €.**

en €	Entretien	Investissement	TOTAL
Collectivité Territoriale	0	603 241	603 241

Source GEC

A Saint-Pierre et à Miquelon

- **Travaux de renforcement des réseaux**
d'alimentation électrique et changement de tension

603 241 €

6. Les infrastructures routières

Le réseau routier compte **14,3 km de routes nationales** (10,5 km à Saint-Pierre et 3,8 km à Miquelon).

Celui de la **Collectivité Territoriale compte 103,17 km** (40,2 km à Saint-pierre et 62,97 à Miquelon, *parmi lesquelles 37,58 km sont revêtus et 25,40 km sont non revêtus*).

en €	Entretien	Investissement	TOTAL
État	281 991	133 884	415 875
Collectivité Territoriale	605 589	1 311 368	1 916 957
TOTAL	887 580	1 445 252	2 332 832

Source GEC

6.1. Entretien infrastructures routières

en €	Etat	Collectivité Territoriale	TOTAL
Entretien des chaussées	75 981	121 823	197 804
Entretien et aménagement des bâtiments	11 658	66 161	77 819
Viabilité hivernale	37 314	79 233	116 547
Activité d'entretien Parc	148 991	236 001	384 992
Cellule espaces verts *	0	97 627	97 627
Laboratoire	8 047	4 744	12 791
TOTAL	281 991	605 589	887 580

Source INFRA

En 2008, les dépenses de fonctionnement et d'entretien courant des infrastructures routières tant pour l'État que pour la Collectivité Territoriale concernent principalement le déneigement, les moyens logistiques pour le fonctionnement du parc de l'Équipement, les travaux généraux de voirie, l'entretien et l'aménagement des bâtiments des subdivisions de Saint-Pierre, de Miquelon, du Parc et de la cellule espaces verts. Il est à noter que L'Etat participe au fonctionnement de la cellule espaces verts par la mise à disposition d'agents.

- Entretien des chaussées

197 804 €

point à temps, signalisation horizontale et verticale, emplois partiels, revêtements à l'émulsion de bitume, emploi du recycleur pour les nids de poule, entretien et visite annuelle du réseau pluvial, débouchage des égouts, remise en état des chemins en terre, apport de matériaux, mise en place d'enrochements, curage des fossés, fauchage, entretien et travaux sur accotements.

- Entretien et aménagement des bâtiments	77 819 €
petits travaux en régie concernant les aménagements du parc et des subdivisions de Saint-Pierre et de Miquelon	
- Viabilité hivernale	116 547 €
- Entretien des engins et véhicules du parc	384 992 €
entretien et réparations courantes des véhicules et engins, carburant achats de pièces détachées	
- Cellule espaces verts	97 627 €
entretien et fleurissement des espaces verts	
- Laboratoire de la direction de l'Équipement	12 791 €
achat de matériel pour le laboratoire	

6.2. Investissement infrastructures routières

en €	ETAT	Collectivité Territoriale	TOTAL
Travaux routiers	46 716	1 082 593	1 129 309
Équipement parc et espaces verts	87 168	228 775	315 943
TOTAL	133 884	1 311 368	1 445 252

Source INFRA

Pour le compte de l'État **133 884 €**

A Saint-Pierre

- Laboratoire de la direction de l'Équipement	46 716 €
travaux de réfection et d'isolation de la toiture du laboratoire	
- Acquisition de véhicules et matériel	73 435 €
camionnette 4*4 pour le laboratoire et le parc de l'Équipement, fourgon peinture pour la subdivision de Saint-pierre, découpeur à Plasma	

A Miquelon

- Acquisition d'un pont élévateur pour l'atelier mécanique	13 733 €
---	-----------------

Pour le compte de la Collectivité Territoriale **1 311 368€**

A Saint-Pierre

- Grosses réparations sur engins	59 641 €
- Acquisition d'un camion tandem 30 tonnes	119 972 €
- Matériels espaces verts et atelier	22 305 €
- Travaux de voirie (revêtements de chaussées, bordures...)	463 803 €
- Auscultation du réseau routier par le CETE de Rouen	56 635 €
- Aménagement espaces verts	26 857 €

A Miquelon

- **Travaux de voirie** **562 155 €**
entretien de la route en terre (Miquelon-Langlade), revêtements de chaussées

7. Les infrastructures portuaires

<i>en €</i>	Entretien	Investissement	TOTAL
Etat	163 908	1 153 897	1 317 805
Collectivité territoriale	56 396	211 519	267 915
TOTAL	220 304	1 365 416	1 585 720

Source GEC/INFRA

Les deux ports d'intérêt national de Saint-Pierre et de Miquelon sont gérés par le service maritime de la direction de l'Équipement et par la Capitainerie. Ils comprennent une zone commerciale de pêche permettant de recevoir de grosses unités (cargos, paquebots, chalutiers...) et une zone de plaisance. La Collectivité Territoriale intervient sur les installations liées à la plaisance qui font l'objet d'autorisations d'occupation temporaire (AOT).

7.1 Entretien infrastructures portuaires 220 304 €

Pour le compte de l'État **163 908 €**

A Saint-Pierre

- **Service maritime du port de Saint-Pierre** **54 299 €**
achat de matériel et entretien courant
- **Signalisation maritime** **84 645 €**
- **Exercice POLMAR et achat de consommable** **9 998 €**
- **Formation spécifique pour la cellule plongée** **11 000 €**

A Miquelon

- **Service maritime du port de Miquelon** **3 966 €**

Pour le compte de la Collectivité Territoriale **56 396 €**

A Saint-Pierre

- **Entretien des installations et équipements portuaires** **46 799 €**

A Miquelon

- **Entretien des installations et équipements portuaires** **9 597 €**

7.2. Investissement infrastructures portuaires

1 365 416 €

Pour le compte de l'État

1 153 897 €

A Saint-Pierre

- Travaux quai de l'Alysse reconstitution du quai effondré en blocs béton préfabriqués et mise en place d'une poutre de couronnement en béton	529 736 €
- Travaux sur la plateforme ouest du quai en eaux profondes	79 202 €
- Travaux sur bâtiments renforcement mur ouest du hangar sous douane	3 662 €
- Mise aux normes des installations (code ISPS)	103 933 €
- Enrobés et pose de prise hors gel du quais du commerce	137 278 €
- Remise en état de l'éclairage public	55 381 €
- Divers travaux	7 827 €

A Miquelon

- Travaux quai des pêcheurs renforcement de la surface du quai en crib-work par une dalle de béton	204 329 €
- Construction d'un local POLMAR	31 129 €
- Étude du phare de pointe plate	1 420 €

Pour le compte de la Collectivité Territoriale

211 519 €

A Saint-Pierre

- Mise aux normes des bouées	7 997 €
- Réfection du bureau de la main d'œuvre portuaire (BMO)	19 477 €
- Revêtement du quai Tabarly	5 355 €
- Aménagement de l'anse à Rodrigue	39 310 €
- Clôture de la cale de halage	6 124 €
- Plan incliné BMO	89 067 €
- Divers travaux portuaires	11 525 €

A Miquelon

- Entretien des installations et équipements portuaires	10 725 €
- Plan incliné	21 939 €

8. Les infrastructures aéroportuaires

en €	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Collectivité Territoriale	69 650	2 204 873	2 274 523

Source INFRA/GEC

Pour le compte de la Collectivité Territoriale

2 274 523 €

A Miquelon

L'aérodrome de Miquelon appartient à la Collectivité Territoriale qui en assure également l'exploitation sous le contrôle du service de l'Aviation civile de Saint-Pierre et Miquelon. La direction de l'Équipement effectue la maîtrise d'œuvre et l'entretien des infrastructures et des bâtiments ainsi que les tâches d'exploitation de l'aérodrome (navigation aérienne, viabilité de la piste), grâce à quatre des agents de la subdivision de Miquelon.

- Travaux d'investissement	2 204 873 €
achat matériel (VHF, décéléromètre)	12 817 €
balisage de la piste	562 681 €
réfection du revêtement	1 629 375 €
- Fonctionnement aérodrome	69 560 €

En 2008, 4282 passagers ont fréquenté l'aérodrome de Miquelon et 5 évacuations sanitaires ont été réalisées (source Subdivision de Miquelon).

9. La protection du littoral

En raison de conditions météorologiques souvent défavorables, le littoral subit d'importantes dégradations qui nécessitent chaque année des travaux de protection.

en €	Entretien	Investissement	TOTAL
Collectivité Territoriale	0	632 310	623 310

Source INFRA

Pour le compte de la Collectivité Territoriale

623 310 €

A Miquelon

- Protection route de Mirande, pose de gabions	97 940€
- Protection du littoral Miquelon-Langlade	534 370 €
mise en place d'enrochements sur la route Miquelon-Langlade	

10. Le traitement des déchets

Pour le compte de la Collectivité Territoriale

898 806€

A Saint-Pierre

- **Réalisation d'une plateforme de compostage** 898 806 €

11. Les autres activités

La direction de l'Équipement exerce aussi un certain nombre d'autres activités, sans doute moins courantes par rapport aux missions traditionnelles d'une DDE mais toutes aussi importantes pour la vie socio-économique de l'Archipel.

Ainsi la direction de l'Équipement a assuré en 2008 :

- **la gestion du Bureau de la Main-d'Oeuvre portuaire (BMO)**
réunions, indemnités de garanties, pointage et suivi administratif.

En 2008, la Collectivité Territoriale a financé les vacances de **25 dockers** à hauteur de **427 887 euros**.

- **les activités du laboratoire**

En 2008, le laboratoire a effectué 309 essais (31 essais sur granulats; 68 extractions d'enrobés; 22 essais Westergaard; 3 essais à la plaque; 114 éprouvettes béton; 35 essais sclérométriques; et 36 contrôles d'étanchéité).

L'année 2008 a été marquée par une importante campagne de mesures de déflexions et 1000 points ont été relevés sur les RN1, RN2 ainsi que sur les routes de la collectivité suivantes : route de la Pointe Blanche, route de la Bellone, route du cap aux Basques, de La Pérouse et avenue Commandant Roger Birot.

- **la gestion des 321 postes à quai pour le compte de la Collectivité Territoriale**
- **l'organisation des épreuves du permis de conduire (moto - VL – PL)**

326 candidats se sont présentés avec un taux de réussite de 14% à l'épreuve théorique générale du code de la route. 94 candidats se sont présentés à l'épreuve pratique.

Permis	Nbre de candidats	Nbre de reçus	Pourcentage de réussite
A	6	6	100%
B	77	56	73%
C	8	8	100%

- **la réception des véhicules isolés et le contrôle technique :**

287 procès-verbaux de réception de véhicules à titre isolé ont été dressés en 2008 et 235 visites techniques de véhicules de plus de 10 ans changeant de propriétaire, taxis, véhicules de transport en commun et ambulances ont été réalisées.

Chapitre 6 : Les recettes encaissées pour le compte de la Collectivité Territoriale

Les recettes encaissées pour le compte de la Collectivité Territoriale représentent pour 2008, **66 882 euros** réparties comme suit :

- Postes à quai	37 725 €
- Dépôt d'explosifs	4 348 €
- Service des mines et contrôle technique	13 926 €
- Analyses de laboratoire	5 266 €
- Location de matériel au privé	0€
- Cale de halage	5 617€



La cale de halage à Saint-Pierre, photo : DE 975



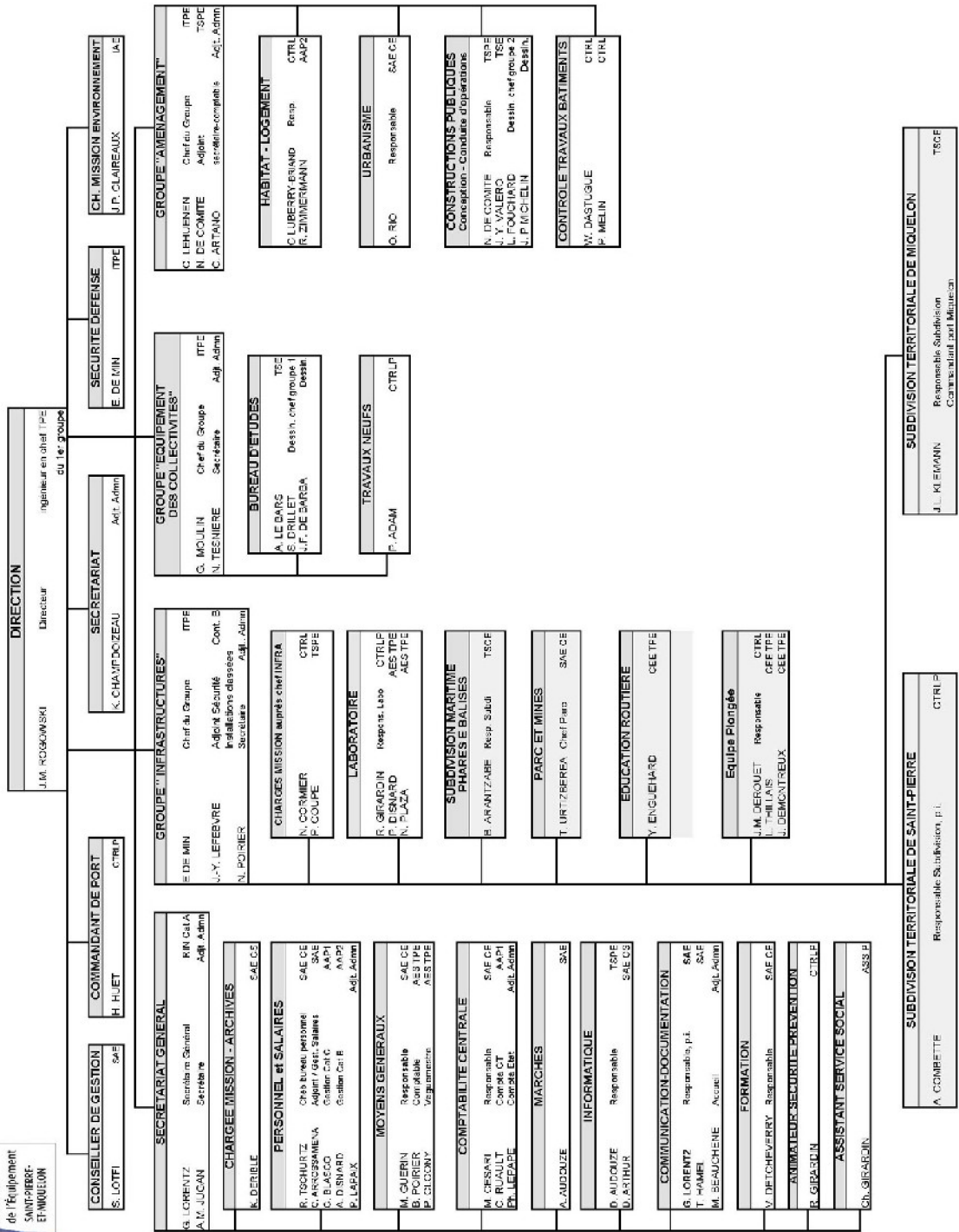
Le port de Saint-Pierre, photo : DE 975



Le port de Miquelon, photo : DE 975



DIRECTION DE L'EQUIPEMENT de Saint-Pierre et Miquelon



Ressources, territoires et habitats
Énergie et climat Développement durable
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

**Présent
pour
l'avenir**

direction de l'Équipement
Saint-Pierre et Miquelon

boulevard Constant Colmay
BP 4217
97500 Saint-Pierre-et-Miquelon
Tél. : 05 08 41 12 00
Fax : 05 08 41 39 50

www.saint-pierre-et-miquelon.developpement-durable.gouv.fr